



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des personnels Enseignant 2^e degré,
Éducation et psychologue

Direction des Ressources Humaines

Nancy, 28 avril 2022

Chef de division
Corinne LAMBERT

Affaire suivie par :
DPE-EPP
Fanny ARIES
Laetitia ANDRES
Tél : 03.83.86.23.22
Mél : ce.dpe-epp@ac-nancy-metz.fr

2 rue Philippe de Gueldres
54035 NANCY

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités de Lorraine

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement du second degré
S/c de Madame et Messieurs les inspecteurs
d'académie – Directeurs académiques des
services de l'éducation nationale

Objet : Appel à candidatures aux fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques – année 2022

Référence : Décret n°2016-657 du 20 mai 2016 modifiant diverses dispositions relatives au changement de dénomination des chefs de travaux en directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques
Circulaire n°2016-137 11-10-2016 (bulletin officiel n°37 du 13 octobre 2016)

La circulaire citée en référence portant sur les fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques précise les modalités de candidature dans cet emploi. Un vivier de recrutement doit être constitué car seuls pourront être nommés, à l'issue du mouvement spécifique des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques, les personnels enseignants inscrits sur la liste d'habilitation académique.

Les enseignants faisant actuellement fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, non-inscrits sur la liste académique, participent à cette campagne d'habilitation, s'ils souhaitent poursuivre leur activité professionnelle sur ce type d'emploi.

Les enseignants sollicitant l'habilitation aux fonctions de directeur délégué aux fonctions professionnelles et technologiques devront faire acte de candidature selon la procédure décrite dans l'annexe 1 :

du lundi 02 mai 2022 au vendredi 8 juillet 2022

Chaque dossier sera à adresser, avec la fiche de candidature (annexe 2) dûment complétée et signée, au rectorat de Nancy-Metz Division des personnels enseignants, à l'adresse suivante **ce.dpe-epp@ac-nancy-metz.fr**

Le compte rendu des entretiens de recrutement conduits en 2021-2022 constitue une aide à la préparation des candidats (annexe 3).

Je vous remercie de bien vouloir diffuser le plus largement possible cette note de service auprès des personnels enseignants placés sous votre autorité.

Pour le recteur,
Par délégation,
La secrétaire générale d'académie

Marie-Laure JEANNIN